

Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

Compte-rendu du Conseil de Communauté Du mardi 24 avril 2018 à 14h30 à L'HOSPITALLET

Le Président ouvre la séance. Le quorum est atteint avec 29 délégués présents et 8 procurations.

Mme Marie Christine ALMERAS est désignée secrétaire de séance.

Le Président demande si le compte rendu de la précédente réunion soulève des observations. M. PAUL a fait des observations. Elles seront jointes au présent compte rendu.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour.

1 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Le président explique qu'il est proposé de maintenir les taux d'imposition de la Communauté de Haute Provence afin d'éviter un transfert de charge côté Banon.

Les taux suivant sont proposés au vote :

- Taxe d'Habitation 5,51 %
- Taxe Foncier Bâti 6,51 %
- Taxe Foncier Non Bâti 21,01 %
- CFE 29,37 %

Un vote public est demandé par un quart des conseillers communautaires.

L'assemblée adopte les taux d'imposition ci-dessus à la majorité avec :

22 Voix Pour	13 Voix Contre	2 Abstentions
Brigitte MOYA	Daniel DELORY	Yves PHILIBERT
Philippe WAGNER	Nicolas LAPAILLE	Guillaume LEFRERE
Marie Claude CLAEYS	Claire DUFOUR	
Michèle BERTIN	Pierre WEBER	
Guy PISTORESI	Muriel LAVAUT	
Jacques DEPIEDS	Philippe BRESSANGE	
Michel JACOD	Bernard GIORGI	
Mme Hélène DESPAGNE	Muriel PEZOT	
Claude PELLISSIER	Fabrice PAUL	
André BOUFFIER	Claude WICART	
Patrick CECCHINI	Mireille BOR	
Laurent FAYET	Denis GILLET	
Gérard BURCHERI	Alain CLAPIER	
Raymond LE MOIGN		
Gérard LAPORTE		
Louis LAUDUN		
Marie Christine ALMERAS		
Stéphane DELRIEU		
Pascal DEPOISSON		
Martine RODRIGUEZ		
Jean-Paul GROSSO		
Pierre POURCIN		

2 – TAXE d'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Il est proposé de maintenir le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8,20%
L'assemblée fixe le taux de la TEOM à 8,20 % à la majorité avec 25 voix Pour et 12 abstentions.

3 – REDEVANCES DES ORDURES MENAGERES

L'assemblée adopte à la majorité avec 22 voix pour, 11 contre et 4 abstentions les redevances d'enlèvements des ordures ménagères suivantes :

Nom	Montant
Camping de Banon « L'épi bleu »	1 700 €
Camping de Dauphin « L'eau Vive »	2 500 €
Camping de St Maime « La rivière »	2 500 €
Camping de Reillanne « Le Vallon des oiseaux »	1 800 € à confirmer
Camping de Revest du bion	213 €
Camping de Valsaintes	340 €
Camping de l'Hospitalet	170 €
Collège de Banon	510 €
Collège de Banon - intendant	170 €
Collège de Banon - Direction	170 €
Hôpital de Banon	850 €
Foyer d'accueil Médicalisé à Mane	3 000 €
Hameau de Villesèche – les Omergues	2 040 €

4 – BUDGETS PRIMITIFS 2018

Un vote public est sollicité par un quart des conseillers communautaires.

A. Budget Principal

Le budget primitif 2018 du service principal s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 6 286 510 €
- Investissement : 3 547 761 €

L'assemblée adopte le budget primitif 2018 pour le service principal à la majorité avec :

23 Voix Pour	13 Voix Contre	1 Abstention
Brigitte MOYA	Daniel DELORY	Yves PHILIBERT
Philippe WAGNER	Nicolas LAPAILLE	
Marie Claude CLAEYS	Claire DUFOUR	
Michèle BERTIN	Pierre WEBER	
Guy PISTORESI	Muriel LAVAUT	
Jacques DEPIEDS	Philippe BRESSANGE	
Michel JACOD	Bernard GIORGI	
Mme Hélène DESPAGNE	Muriel PEZOT	
Claude PELLISSIER	Fabrice PAUL	
André BOUFFIER	Claude WICART	
Patrick CECCHINI	Mireille BOR	
Laurent FAYET	Denis GILLET	
Gérard BURCHERI	Alain CLAPIER	
Raymond LE MOIGN		
Gérard LAPORTE		
Louis LAUDUN		
Marie Christine ALMERAS		
Guillaume LEFRERE		
Stéphane DELRIEU		
Pascal DEPOISSON		
Martine RODRIGUEZ		
Jean-Paul GROSSO		
Pierre POURCIN		

B. Budget Primitif 2018 Service déchets ménagers

Le Président donne lecture du budget primitif du service ordures ménagères qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 1 410 811 €
- Investissement : 972 597 €

L'assemblée adopte le budget primitif 2018 pour le service déchets ménagers à la majorité avec :

27 Voix Pour	8 Voix Contre	2 Abstentions
Brigitte MOYA	Daniel DELORY	Pierre WEBER
Philippe WAGNER	Nicolas LAPAILLE	Mireille BOR
Marie Claude CLAEYS	Philippe BRESSANGE	
Michèle BERTIN	Muriel PEZOT	
Guy PISTORESI	Fabrice PAUL	
Jacques DEPIEDS	Claude WICART	
Michel JACOD	Denis GILLET	
Mme Hélène DESPAGNE	Alain CLAPIER	
Claude PELLISSIER		
André BOUFFIER		
Patrick CECCHINI		
Laurent FAYET		
Gérard BURCHERI		
Claire DUFOUR		
Muriel LAVAUT		
Bernard GIORGI		
Raymond LE MOIGN		
Gérard LAPORTE		
Louis LAUDUN		
Marie Christine ALMERAS		
Yves PHILIBERT		
M. Guillaume LEFRERE		
Stéphane DELRIEU		
Pascal DEPOISSON		
Martine RODRIGUEZ		
Jean-Paul GROSSO		
Pierre POURCIN		

C. Budget Primitif 2018 Service Economie

Le président donne lecture du budget primitif service économie qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 1 982 001 €
- Investissement : 4 636 138 €

L'assemblée adopte le budget primitif 2018 pour le service Economie à la majorité avec :

24 Voix Pour	12 Voix Contre	1 Abstention
Brigitte MOYA	Daniel DELORY	Nicolas LAPAILLE
Philippe WAGNER	Claire DUFOUR	
Marie Claude CLAEYS	Pierre WEBER	
Michèle BERTIN	Muriel LAVAUT	
Guy PISTORESI	Philippe BRESSANGE	
Jacques DEPIEDS	Bernard GIORGI	
Michel JACOD	Muriel PEZOT	
Mme Hélène DESPAGNE	Fabrice PAUL	
Claude PELLISSIER	Claude WICART	
André BOUFFIER	Mireille BOR	
Patrick CECCHINI	Denis GILLET	
Laurent FAYET	Alain CLAPIER	
Gérard BURCHERI		
Raymond LE MOIGN		
Gérard LAPORTE		
Louis LAUDUN		
Marie Christine ALMERAS		

Yves PHILIBERT
Guillaume LEFRERE
Stéphane DELRIEU
Pascal DEPOISSON
Martine RODRIGUEZ
Jean-Paul GROSSO
Pierre POURCIN

D. Budget primitif 2018 Service SPANC

Le président donne lecture du budget primitif service SPANC qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 35 168 €
- Investissement : 8 443 €

L'assemblée adopte à l'unanimité le budget primitif 2018 pour le service SPANC :

37 voix Pour		
Brigitte MOYA	Laurent FAYET	Claude WICART
Philippe WAGNER	Gérard BURCHERI	Marie Christine ALMERAS
Marie Claude CLAEYS	Claire DUFOUR	Mireille BOR
Daniel DELORY	Pierre WEBER	Yves PHILIBERT
Michèle BERTIN	Muriel LAVAUULT	Guillaume LEFRERE
Guy PISTORESI	Philippe BRESSANGE	Stéphane DELRIEU
Jacques DEPIEDS	Bernard GIORGI	Pascal DEPOISSON
Michel JACOD	Muriel PEZOT	Martine RODRIGUEZ
Mme Hélène DESPAGNE	Raymond LE MOIGN	Jean-Paul GROSSO
Claude PELLISSIER	Gérard LAPORTE	Denis GILLET
Nicolas LAPAILLE	Fabrice PAUL	Alain CLAPIER
André BOUFFIER	Louis LAUDUN	Pierre POURCIN
Patrick CECCHINI		

5 – REMBOURSEMENT DE FISCALITE

Le président informe l'assemblée que la municipalité de Dauphin souhaite récupérer pour cette année 220 000 € de sa fiscalité et St Martin-les-Eaux 90 000 €. Mane, cette année ne demande rien.

L'assemblée adopte à la majorité avec 22 voix pour, 8 voix contre et 6 abstentions, Mme BOR ne prenant pas part au vote.

6 – FONDS DE CONCOURS

La Commune de Banon sollicite un fonds de concours de 100 000 € et Simiane la Rotonde 40 000 € pour la réhabilitation de leurs salles polyvalentes respectives.

L'assemblée adopte le versement de ces fonds de concours à la majorité avec 24 voix pour, 4 voix contre et 9 abstentions.

7 – REGULARISATION DES COMPTES 4 POUR ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

L'assemblée autorise à la majorité avec 25 voix pour, 5 voix contre et 7 abstentions le versement d'un fonds de concours à la commune de St Michel l'Observatoire.

8 – DEMANDES DE FINANCEMENTS

L'assemblée autorise à la majorité avec 34 voix pour et 3 abstentions le président à présenter les demandes de financements au titre du CRET pour le complexe sportif et la déchetterie de Banon.

9 – SUBVENTIONS

Le président suggère de verser les subventions suivantes :

▪ ADMR Banon	12 000 €
▪ ADMR Reillanne	1 800 €
▪ Syndicat d'initiative de Revest du Bion	1 000 €
▪ Syndicat d'initiative de Dauphin	600 €
▪ Office du tourisme de Reillanne	22 500 €

L'assemblée décide à l'unanimité d'attribuer des subventions à l'ADMR de Banon, ADMR de Reillanne, les syndicats d'initiative de Revest du Bion et de Dauphin et l'Office du tourisme de Reillanne.

10 – CONVENTION AVEC L'OFFICE DU TOURISME DE FORCALQUIER

Le président propose de passer une DSP avec l'office du tourisme de Forcalquier. La convention sera arrêtée dans le cadre de la délégation.

11 – CITEO - Demande de financement

CITEO regroupe Eco emballage et Ecofolio. Un appel à projet va être lancé sur l'extension des consignes de tri. Tous les plastiques vont pouvoir être recyclés.

L'assemblée autorise le président à présenter les financements auprès de CITEO à la majorité avec 32 voix pour et 5 abstentions.

12 – FIG

L'assemblée décide à l'unanimité la signature des conventions pour le FIG LHI

13 – VENTE PARCELLE SCI ST LAZARE

Le président informe l'assemblée qu'une délibération a été prise pour cette parcelle cédée à la SCI ST LAZARE mais également pour la vente d'une frange de terrain à la Sté CIEL d'AZUR. Le service du cadastre a appliqué un nouveau numéro et il y a donc lieu de reprendre les délibérations.

L'assemblée autorise à l'unanimité la vente de la parcelle n°1038 à la SCI ST LAZARE et la parcelle n° à la Sté CIEL d'AZUR.

14 – AMENAGEMENT DU BÂTIMENT DU « BLEUET » - Signature des marchés

Le président informe l'assemblée que l'appel d'offre a eu lieu pour l'aménagement du bâtiment du « Bleuét », le résultat de l'ouverture des plis a été transmis aux élus ainsi que l'analyse des offres.

Il est proposé de signer les marchés avec les entreprises suivants :

Lots	Entreprises	Montant de l'Acte. d'engagement
Lot 1 - Maçonnerie	Sarl SAVOILLAN	15 982,28 €
Lot 2 – Bois : Menuiseries, cloisons, meuble et démontage	Menuiserie du lac	145 931,00 €
Lot 3 - Electricité	CAPARROS Electricité	48 427,00 €

Lot 4 – plomberie - Chauffage	Eco-Systèmes	66 379,38 €
Lot 5 – Traitement des sols	Entreprise FERNANDEZ	30 082,00 €
Lot 6 – Monte-Charge	Infructueux	
Lot 7 - Peinture	PAYA Peinture	21 866,50 €
Lot 8 – Chambre froide	Infructueux	

L'assemblée autorise à la majorité avec 24 voix pour, 11 voix contre et 2 abstentions la signature des marchés.

Séance close à 19h00

Mane, le 9 mai 2018

Le Président de la Communauté de communes
Haute-Provence Pays de Banon,



Jacques DEPIEDS
Jacques DEPIEDS.